



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Pôle organisation scolaire et aide au pilotage
Direction des examens et concours**

DEC 1

Baccalauréat général, baccalauréat
technologique

Affaire suivie par :

Muriel NEDJAR

Mél : ce.dec1@ac-bordeaux.fr

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine

Rectrice de l'académie de Bordeaux

Chancelière des universités

5 rue Joseph de Carayon Latour

CS 81400

33060 Bordeaux cedex

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles

D.334-10 à D.334-12, D.334-20 et D.334-21

D.336-10 à D.336-12, D.336-20 et D.336-21

ARRETE

Article 1 : constitution du jury

Les jurys de l'examen du baccalauréat général et technologique sont constitués comme suit pour la session de remplacement de 2024 :

Président :

VACAFLOR NEYRA, Maître de conférences, Université de Bordeaux Montaigne

Les autres membres des jurys de la voie générale et technologique sont les suivants :

BENSILUM	LAURENCE	PROFESSEURE CERTIFIEE CLASSE NORMALE
CORGNET	JEROME	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE
CLUZEL	SOPHIE	ECR PROFESSEURE CERTIFIEE CL. NORMALE
COTTIN	QUITTERIE	PROFESSEURE CERTIFIEE HORS CLASSE
DANDURAND	ANNE-LEONNE	PROFESSEURE CERTIFIEE HORS CLASSE
FAURE	LUDOVIC	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE
FORGERIE	GAELE	PROFESSEURE AGREGEE CLASSE NORMALE
LANGAND	CHARLES	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE
MELLOUKI	ABDELMOULA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE
PENET	SOPHIE	PROFESSEURE AGREGEE CLASSE NORMALE

Article 2 : exécution de l'arrêté

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 20 septembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

